



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2009**

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-sept octobre deux mille neuf à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Sont présents :

M <sup>mes</sup>	Ginette Beaumier Lyne Doyon,	commissaire représentante du comité de parents
MM.	Denis Coutu Michel Gagnon	

Aussi présents :

M <sup>me</sup>	Lucie Côté,	secrétaire générale et directrice du Service des ressources financières
M.	Guy Baril,	directeur général

**ABSENCES**

Sont absents :

M <sup>mes</sup>	Judith Corriveau Chantal Poliquin
M.	Michel Morin

Le quorum est atteint. Il est 19 h 40.

**PRÉSIDENTE**

CE-1217-09      CONSIDÉRANT l'absence de trois membres du comité exécutif;  
  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire  
Denis Coutu,

QUE l'assemblée soit présidée par monsieur Michel Gagnon, et  
ce, jusqu'à la période des élections qui aura lieu lors de la prochaine séance.

**ADOPTÉE.**

**ADOPTION  
ORDRE DU  
JOUR**

CE-1218-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire  
Ginette Beaumier,  
  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté tel que  
proposé.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES  
PROCÈS-VERBAUX  
CE-09-06-09,  
CE 09-06-22,  
CE-09-08-11,  
CE-09-08-21**

CE-1219-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire  
Denis Coutu,  
  
QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la  
lecture des procès-verbaux des 9 et 22 juin 2009 (CE-09-06-09 et CE-09-06-22)  
ainsi que ceux des 11 et 21 août 2009 (CE-09-08-11 et CE-09-08-21).  
  
QUE ces procès-verbaux soient et ils sont adoptés tel que  
déposés.

ADOPTÉE.

Mandat de l'exécutif

Le directeur général présente les fonctions et pouvoirs du comité exécutif tels que mentionnés au règlement 03-2005. Les membres sont en accord avec ledit mandat.

Règles de régie interne

Monsieur le président informe les membres que ce sont les mêmes règles que celles du conseil des commissaires. Comme elles ont été adoptées en juillet 2009, les membres conviennent de ne pas en faire la lecture.

**CALENDRIER DES  
RENCONTRES  
2009-2010**

CE-1220-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire  
Ginette Beaumier,  
  
QUE les dates de rencontre pour l'année 2009-2010 soient les  
mardis suivants : le 8 décembre, le 9 février, le 13 avril, le 25 mai et le 8 juin.

ADOPTÉE.



**DÉBOURSÉS  
JUIN 2009**

CE-1221-09      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;  
  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,  
  
QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de juin 2009, au montant total de trois millions cent cinquante-neuf mille deux cent soixante-deux dollars et cinquante-cinq cents (3 159 262,55 \$).

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS  
JUILLET 2009**

CE-1222-09      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;  
  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Ginette Beaumier,  
  
QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de juillet 2009, au montant total de deux millions cent huit mille cent quatre-vingt-quatre dollars et neuf cents (2 108 184,09 \$).

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS  
AOÛT 2009**

CE-1223-09      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;  
  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Doyon,  
  
QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de août 2009, au montant total de deux millions cinq cent trente-huit mille cent quatre-vingt-neuf dollars et soixante et un cents (2 538 189,61 \$).

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS  
SEPTEMBRE 2009**

CE-1224-09      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;  
  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,  
  
QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de septembre 2009, au montant total de deux millions quatre cent trente-deux mille deux cent quatre-vingt-cinq dollars et cinquante-quatre cents (2 432 285,54 \$).

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS  
OCTOBRE 2009**

CE-1225-09      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;  
  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Ginette Beaumier,  
  
QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de octobre 2009, au montant total de trois millions cent quarante-huit mille soixante-huit dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (3 148 068,99 \$).

ADOPTÉE.



**CLÔTURE DE LA  
SÉANCE**

CE-1226-09  
Lyne Doyon,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 30.

\_\_\_\_\_  
Michel Gagnon, président

\_\_\_\_\_  
Lucie Côté, secrétaire générale